



Création d'entreprise : une dynamique commune entre la Métropole Rouen Normandie et l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique

L'emploi est un axe majeur de l'action de la Métropole Rouen Normandie, qui déploie des démarches socialement responsables et soutient des projets d'utilité sociale portés par des acteurs économiques, en vue du développement de l'emploi et de l'insertion professionnelle des habitants de son territoire. Dans le cadre de son contrat de ville, la Métropole Rouen Normandie renforce ses actions en faveur de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, notamment en direction des publics relevant des quartiers Politique de la Ville. Ainsi, la Métropole accompagne depuis plus de dix ans les actions de l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (Adie), qui œuvre pour faciliter la création d'entreprise aux personnes éloignées de l'accès au crédit bancaire classique.

Le partenariat historique entre l'Adie Normandie et la Métropole Rouen Normandie existe depuis 2006, et repose sur une volonté commune d'agir pour favoriser la création d'entreprise et d'emploi sur son territoire.

Le partenariat entre l'Adie Normandie et la Métropole Rouen Normandie comporte 2 axes principaux:

- Soutenir l'accompagnement de créateurs d'entreprises en situation d'exclusion de l'agglomération rouennaise, issues notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- Abonder les fonds de prêt d'honneur Adie pour permettre aux entrepreneurs de renforcer leurs fonds propres et apporter des solutions de financement complémentaires aux porteurs de projet non éligibles à des dispositifs de droit commun.

Entre 2006 et 2018, 240 prêts d'honneur ont été attribués à des entrepreneurs dont 45% vivent de minima sociaux. Les personnes soutenues depuis 2006 sont réparties sur 35 communes de la Métropole.

Plus largement, la Métropole accompagne à travers de nombreux dispositifs d'aides et actions l'implantation et le développement des entreprises de toutes tailles sur son territoire.

Qu'est-ce que l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique)?

L'Adie Normandie est une association pionnière du microcrédit en France et en Europe, et en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur microentreprise pour en garantir la pérennité.

Présente en Normandie depuis 1997, Adie est un acteur clé de la création d'activités économiques sur le territoire. Outil de lutte contre le chômage, le microcrédit de l'Adie a permis de financer entre le 1^{er} janvier 2006 et le 1^{er} août 2017 près de 1 000 personnes sur périmètre de la Métropole Rouen Normandie.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 215 000 microcrédits au niveau national, participant ainsi à la création de plus de 147 000 entreprises sur le territoire français. En 2017, l'association a financé plus de 21 048 personnes en France et ainsi permis la création de plus de 12 300 nouveaux emplois. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 76%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

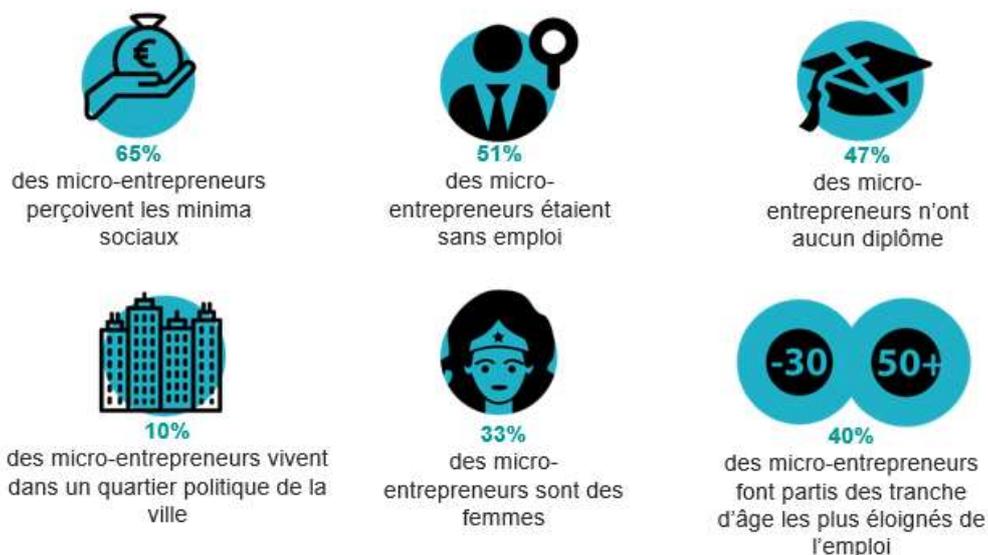
Les missions de l'ADIE



L'Adie Normandie agit dans ses missions en faveur de l'inclusion sociale et financière de populations économiquement et socialement fragilisées. L'association participe à la lutte contre le chômage et à la création de lien social.

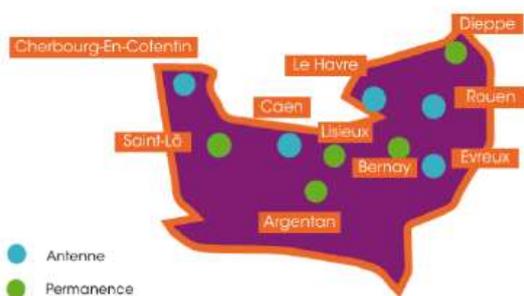
Constituée de 10 salariés et 20 bénévoles, l'équipe de l'Adie Normandie contribue au développement économique et social de territoires fragilisés par la pauvreté.

Les porteurs de projet soutenus par l'Adie Normandie



Le montant maximum du microcrédit octroyé par l'Adie est de 10 000€. En 2017, au niveau national le montant moyen du microcrédit accordé par l'Adie était de 3176€.

Implantation de l'ADIE en Normandie



ANTENNES

CAEN : 52, rue Saint-Gabriel
CHERBOURG-EN-COTENTIN : 3, rue Franche Comté
EVREUX : Immeuble Cèvennes 20, rue Chateaubriand
LE HAVRE : Maison municipale du Bois du Coq - 10, rue Pierre Morgand
ROUEN : 13, rue Malherbe

PERMANENCES

ARGENTAN (CCI), BERNAY (Centre d'Affaires),
DIEPPE (Espace Ventabren),
LISIEUX (CCI Seine Estuaire),
BERNAY (Centre d'affaires)
SAINT-LÔ (Pôle Emploi et Maison du département)

La création d'entreprises est un puissant levier pour l'emploi : elle permet à des demandeurs d'emploi de créer leur propre emploi en micro-entreprise ou en entreprise individuelle, et bien accompagnée, une jeune société en développement peut rapidement être en mesure de créer de nouveaux emplois et de recruter. Créer l'environnement favorable à la création d'entreprise est l'un des axes majeurs de la politique de développement économique de la Métropole. Elle a pour ce faire déployé ses interventions sur trois axes.

→ Héberger les entreprises en création dans un réseau de pépinières

La Métropole a développé un réseau de quatre pépinières pour accueillir les jeunes entreprises (Seine Biopolis, Seine Innopolis, Seine Ecopolis, Seine Créapolis,) qui peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé, de formation, de services dédiés et de l'accompagnement des partenaires de Rouen Normandie Création.

Au 30 juin 2018, 56 entreprises étaient hébergées dans les pépinières gérées par la Régie Normandie Création. Ces entreprises représentent plus de 230 emplois.

→ Participer activement à l'écosystème en faveur de la création d'entreprises

Outre la gestion d'un réseau de pépinières, la Métropole est un acteur actif de l'écosystème local d'appui à la création d'entreprise et à l'émergence de projets entrepreneuriaux. Deux types d'intervention illustrent ce rôle d'intermédiation : la participation à des structures d'incubation, le soutien à différents événements en faveur de la création d'entreprises

→ Abonder des outils financiers en faveur des porteurs de projet

La Métropole dote régulièrement des fonds de prêts d'honneur ou des fonds de garantie gérés par la Plateforme d'Initiative Locale, France Active Normandie, l'ADIE ou le réseau Entreprendre.

Sur ces trois dernières années, 146 projets de création ont été accompagnés par ces outils financiers sur le territoire de la Métropole.

Contacts presse

M. Thierry LURIENNE
Directeur régional – Adie Normandie
tlurienne@adie.org
Port : 06 75 69 76 30
www.adie.org

Marion FALOURC
Attachée de presse de la Métropole Rouen
Normandie
Marion.falourd@metropole-rouen-normandie.fr
02 32 12 23 16 / 06 16 21 38 54